

DÉPARTEMENT
ESSONNE
CANTON
ARPAJON
COMMUNE
ÉGLY

RÉPUBLIQUE FRANCAISE

N° 2025-AG-044

Liberté - Égalité - Fraternité

ARRETÉ DU MAIRE

PORTANT INSTITUTION TEMPORAIRE DE CIRCULATION ALTERNÉE AVEC MISE EN PLACE DE FEUX TRICOLORES AVENUE D'ARPAJON

Le Maire d'ÉGLY,

VU la loi n° 82-213 du 2 mars 1982 relative aux droits et libertés des communes, des départements et des régions, et les textes qui l'ont complétée ou modifiée,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment les articles L 2213.1 à L 2213.6,

VU le Code de la Route et notamment les articles L 411-1 et R 417-10,

VU le Code de la Voirie Routière,

VU le Code Pénal et notamment l'article R 610-5

VU l'arrêté interministériel du 24 novembre 1967 modifié, relatif à la signalisation routière,

VU l'instruction interministérielle sur la signalisation routière (4^{ème} partie) approuvée par arrêté du 7 juin 1977,

CONSIDÉRANT que des travaux de mise en place d'un carrefour à feux doivent être réalisés Avenue d'Arpajon, à compter du 25 août 2025, par la Société SFRE sise 35 avenue des Grenots à ETAMPES (91150).

CONSIDÉRANT que pour la bonne exécution des travaux il y a lieu de réglementer la circulation Avenue d'Arpajon,

ARRÊTE :

ARTICLE 1° - À compter du **lundi 25 août 2025** et jusqu'à la fin des travaux la circulation sera alternée avec mise en place de feux tricolores Avenue d'Arpajon.

ARTICLE 2° - Le bénéficiaire est en charge de se conformer aux dispositions et contraintes faites aux entreprises.

ARTICLE 3° - Les panneaux de signalisation réglementaires seront mis en place par l'Entreprise chargée desdits travaux.

ARTICLE 4° - Monsieur le Maire d'Égly et Monsieur le Commandant de la Brigade de Gendarmerie d'Égly sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté dont ampliation sera transmise à :

- Monsieur le Commandant de la Brigade de Gendarmerie d'Égly
- Monsieur le Directeur de la Société SFRE sise 35 avenue des Grenots à ETAMPES (91150).

**Certifié exécutoire compte tenu
de la Publication le 13 août 2025**

Fait à Égly, 13 août 2025

Le Maire d'Égly

Édouard MATT

Le Maire d'Égly

Édouard MATT